



Suivi de la mise en œuvre du
Plan de gestion des matières résiduelles (2004)

Rapport annuel 2014

INTRODUCTION

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Rivière-du-Loup a été adopté en 2004. Dix années se sont écoulées depuis et la plupart des actions ont été réalisées avec succès. En plus de réaliser le PGMR, l'organisme Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) a reçu le mandat de coordonner sa mise en œuvre.

Ce premier rapport annuel présente les actions prévues au PGMR et indique l'état d'avancement de chacune d'elles en date de juin 2014. Ce document servira de base de données pour la révision du PGMR qui aura lieu en 2014 et 2015. Il vise également à répondre à une nouvelle exigence du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC). Ce type de rapport devra dorénavant être produit annuellement par la MRC.

FAITS SAILLANTS

Un premier bilan avait été réalisé en 2010 par Co-éco pour faire état des actions mises en œuvre durant la période de 2003 à 2008. Depuis cette période, des actions importantes ont été posées par la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités de son territoire. Les actions déjà en place ont également été consolidées, par exemple l'opération de l'écocentre de Rivière-du-Loup et l'ouverture d'un deuxième l'écocentre de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup en 2010.

La mise en place d'un regroupement pour la collecte des matières organiques a été l'objet d'un important travail de concertation entre Co-éco, onze municipalités et la MRC en 2013. Ce regroupement vise à atténuer l'augmentation des coûts de transport reliée à la mise en place de la collecte des matières organiques en milieu rural.

La recherche d'un mode de traitement pour les matières organiques a également été un projet d'envergure durant cette période. Cette démarche avait amené la MRC de Rivière-du-Loup à déclarer sa compétence en matière de traitement des matières organiques en 2008. Un partenariat a été établi en 2010 avec la *Société d'économie mixte en énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup* (SÉMER) pour la construction d'une usine de biométhanisation des matières. La collecte des matières organiques permettra aux municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup d'atteindre les objectifs de valorisation de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles dès 2015.

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
1.1	Information et sensibilisation	Informer et éduquer les citoyens sur leurs habitudes de consommation et de la gestion qui en découle. Faire ressortir l'importance de la réduction à la source pour l'ensemble des matières.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco)	Réalisé (2004-2014)	Tournées annuelles d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) porte-à-porte et autres projets de sensibilisation ponctuels.
1.2	Incentifs et outils socio-économiques	Favoriser la mise en place d'incitatifs pour valoriser l'effort des citoyens concernant leurs pratiques de gestion visant la réduction à la source et la participation aux programmes de récupération.	2004 et suivantes	Municipalités / Regroupements de collecte	Non réalisé	
1.2	Incentifs et outils socio-économiques	Établir, avec les organismes de développement locaux et régionaux, des incitatifs économiques pour les entreprises afin de les motiver à intégrer des pratiques visant la réduction des matières à enfouir.	2004 et suivantes	Ville de Rivière-du-Loup	Réalisé (2004-2014)	Règlement de taxation en fonction des volumes de conteneurs de déchets, de la fréquence des collectes et de matières recyclables utilisés par les ICI. À mettre en place dans les autres municipalités.
1.3	Politique d'achat	Mettre en place au niveau de la MRC et des municipalités une politique d'achat à teneur environnementale.	2005	MRC	Non réalisé	

2. Actions complémentaires

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
2.1	Arrimage des contrats	Effectuer l'arrimage des dates (31-12-2005) entre les contrats de collecte et de transport pour l'ensemble des municipalités.	2004 à 2005	Municipalités	Non-réalisé	
2.2	Ententes intermunicipales et inter-MRC	Favoriser les ententes entre les municipalités et MRC pour faciliter la gestion, augmenter l'efficacité et réduire les coûts.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2004-2014)	Desserte de Saint-Hubert par Saint-Cyprien. Adoption en 2013 par la MRC et onze municipalités de l' <i>Entente intermunicipale relative à l'enlèvement et au transport des matières résiduelles organiques dans la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup.</i>
2.3	Transfert des compétences	Selon le cas, effectuer le transfert des compétences municipales vers la MRC ou tout autre organisme.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2008-2014)	Adoption en 2008 par la MRC du <i>Règlement de déclaration de compétence numéro 165-08 concernant le traitement et la valorisation des matières résiduelles organiques.</i>

2. Actions complémentaires (suite et fin)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
2.4	Recherche de financement	Rechercher le financement disponible (subvention, commandite, partenariat) lors de la mise en place des nouveaux services et installations.	Au besoin	MRC (Co-éco) / Municipalités	En continu (2004-2014)	Aide financière obtenue du Fonds Éco IGA, de Recyc-Québec, de la Société des alcools du Québec, etc.
2.5	Lobbying - Taxe à l'enfouissement	Demander à Recyc-Québec que les MRC aient un droit de regard sur la distribution et la répartition, sur son territoire, de l'aide financière provenant de la taxe à l'enfouissement.	2004 et suivantes	MRC	Non-réalisé	

3. Matières recyclables

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
3.1	Sensibilisation	Sensibiliser les citoyens sur l'importance de participer à la collecte des matières recyclables et les informer des matières acceptées dans les centres de tri.	2004 et 2004	MRC (Co-éco)	En continu (2004-2014)	Calendriers de collecte annuels, site internet Co-éco, aimants promotionnels, dépliants, tournée estivale de sensibilisation porte-à-porte (ISÉ) et campagnes ponctuelles.
3.1	Sensibilisation	Donner des billets de courtoisie aux citoyens qui ne participent pas ou contaminent la collecte des matières recyclables.	2004 et suivantes	Municipalités / (Co-éco)	Réalisé (2007 et 2010)	Une tournée de vérification des bacs avec billet de courtoisie était l'activité principale des campagnes estivales ISÉ
3.2	Collecte porte-à-porte	Étendre la collecte porte-à-porte des matières recyclables à toutes les municipalités (sauf Notre-Dame-des-Sept-Douleurs).	2004 et 2005	Municipalités	Réalisé (2005)	
3.4	Respect de la journée de collecte	Exiger des transporteurs qu'ils ramassent uniquement les bacs de matières recyclables lors de cette collecte.	2004 et suivantes	Municipalités	Réalisé (2007)	Horaire intégré aux devis et/ou règlement de collecte.
3.5	Lobbying	Inciter le gouvernement à créer un système de certification des centres de tri basé sur la qualité des services offerts.	2004	MRC (Co-éco)	Non-réalisé	

3. Matières recyclables (suite et fin)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
3.6	Lobbying	S'assurer que le gouvernement développe des marchés au Québec pour une plus grande gamme de matières.	2004	MRC (Co-éco)	En continu	Représentations pour la recherche de débouchés et de financement pour les plastiques agricoles et autres matières problématiques.
3.7	Bacs roulants	Obliger les municipalités à utiliser les bacs roulants pour la collecte des matières recyclables (sauf Notre-Dame-des-Sept-Douleurs).	2005	MRC (Co-éco)	Réalisé (2005)	Réalisé au moment de l'implantation de la collecte porte-à-porte
3.8	Règlement	Adopter un règlement prévoyant des pénalités pour interdire la mise aux ordures et l'enfouissement des matières recyclables.	2006	Municipalités	Réalisé (2011)	Généralement inclus aux règlements municipaux sur les matières résiduelles
3.9	Appels d'offres	Effectuer des appels d'offres séparés pour la collecte et le traitement des matières recyclables.	2007	Municipalités	Réalisé (2007)	
3.10	Régionalisation	Obliger l'ensemble des municipalités de la MRC à acheminer les matières recyclables au centre de tri de Récupération Grand Portage, conditionnellement à des coûts comparables et compétitifs.	2007	MRC	Réalisé (2007)	L'ensemble des municipalités de la MRC acheminent leur matières au centre de tri de Société VIA (Rivière-du-Loup) qui a pris la relève de Récupération Grand Portage.

4. Matières organiques

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
4.1	Promotion du compostage domestique et de l'herbicyclage	Promouvoir le compostage domestique et l'herbicyclage à travers la poursuite des activités de formation et de distribution de composteurs domestiques.	2004 à 2006	MRC (Co-éco)	En continu (2004-2014)	Formations sur le compostage domestique, distribution de composteurs à prix réduit, campagne ISÉ et promotion de l'herbicyclage.
4.2	Sensibilisation	Effectuer une campagne de sensibilisation intensive portant sur les nouveaux modes de gestion des résidus organiques et l'importance de la valorisation de ces matières.	2004 à 2006	MRC (Co-éco)	En cours (2006-2014)	Veille technologique sur la collecte et le traitement des matières organiques. Rencontres d'information pour les élus et les gestionnaires municipaux. Communications avec les citoyens.
4.3	Dépôts de résidus verts et lieux de traitement	Planter des dépôts permanents de résidus verts sur l'ensemble du territoire.	2004 et 2004	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2004-2014)	Les deux éco-centres ont remplacé la majorité des points de dépôts municipaux pour les résidus verts.
4.3	Dépôts de résidus verts et lieux de traitement	Déterminer les lieux de traitement (agriculteurs, municipalités, entrepreneurs) des résidus organiques collectés.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco) / Municipalités	En continu (2004-2014)	

4. Matières organiques (suite)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
4.4	Dépôts de résidus verts et lieux de traitement	Planter une plateforme de compostage sur le terrain du lieu d'enfouissement sanitaire.	2004	MRC (Co-éco) / Municipalité de L'Isle-Verte	Réalisé (2008)	Implantation d'une plate-forme de compostage sur une ancienne plate-forme à fumier pour traiter les matières organiques de la municipalité de L'Isle-Verte.
4.5	Collecte de feuilles d'automne	Étendre la collecte des feuilles d'automne à l'ensemble des municipalités de la MRC.	2004	Municipalités (Co-éco)	En cours (2004 et suivantes)	Actuellement, collecte dans 2 municipalités et 3 lieux de dépôt, un municipal et deux éco-centres. Le traitement sur place ou le dépôt à l'éco-centre sont préconisés.
4.5	Collecte de sapins de Noël	Étendre la collecte des sapins de Noël à l'ensemble des municipalités de la MRC.	2005	Municipalités	En cours (2005 -2014)	Collecte dans 3 municipalités et lieux de dépôt dans 1 autre. Le dépôt à l'éco-centre est préconisé.
4.6	Réglementation sur les pesticides	Adopter des règlements pour interdire l'utilisation des pesticides à des fins esthétiques.	2005	Gouvernement du Québec	Réalisé (2004)	Modifications au <i>Règlement sur les permis et certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides</i> .

4. Matières organiques (suite et fin)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
4.7	Règlement sur l'enfouissement	Adopter des règlements municipaux pour interdire la mise aux ordures et l'enfouissement des résidus verts.	2006	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2011-2014)	Un projet de règlement est à l'étude pour la collecte des matières organiques. Ce règlement interdira l'enfouissement des résidus verts.
4.8	Collecte porte-à-porte des résidus verts	Planifier la collecte porte-à-porte des résidus verts et rechercher le financement selon la planification.	2006 à 2008	Municipalités	Abandonnée (2008)	Gestion sur place ou dépôt à l'écocentre préconisés au lieu de la collecte.
4.9	Collecte à trois voies	Implanter la collecte à trois voies dans les quartiers ciblés.	2008	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2008-2014)	Projet-pilote en cours depuis 2008 à L'Isle-Verte. Étude de faisabilité technico-économique de gestion des matières putrescibles (2007). Entente intermunicipale entre la MRC et onze municipalités pour la collecte des matières organiques. Partenariat de la MRC et de la Ville de Rivière-du-Loup avec la Sémer pour le traitement par biométhanisation à partir de 2015.

5. Résidus domestiques dangereux

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
5.1	Collecte chez les détaillants	Promouvoir les services privés de récupération déjà existants.	2004 et 2004	MRC (Co-éco)	En continu (2004-2014)	Calendriers de collecte, site internet Co-éco et municipalités
5.2	Collecte chez les détaillants	S'assurer que des points de dépôts des organismes existants (Éco-Peinture, RBRC) soient accessibles dans la MRC.	2004 et 2004	MRC (Co-éco) / Municipalités	Réalisé (2004 et suivantes)	Implantation des points de dépôts selon les besoins à une partie ou l'ensemble des municipalités.
5.3	Dépôt permanent et collectes municipales	Faire une recherche de financement pour l'implantation du dépôt permanent de RDD.	2004		Réalisé (2007)	
5.4	Sensibilisation des citoyens	Sensibiliser la population sur les risques associés à une mauvaise gestion des RDD pour la santé et l'environnement et l'importance de réduire à la source en utilisant des produits alternatifs.	2004 et 2005	MRC (Co-éco)	Réalisé (2007-2010)	Réalisation d'outils de sensibilisation sur la gestion des RDD. Thème spécifique de la campagne d'éducation relative à l'environnement (ERE) en 2007.
5.5	Lobbying	Faire du lobbying auprès du gouvernement pour que celui-ci exerce un meilleur contrôle sur les produits potentiellement dangereux mis en vente.	2004	MRC (Co-éco)	Non-réalisé	

5. Résidus domestiques dangereux (suite et fin)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
5.6	Dépôt permanent et collectes municipales	Former le personnel responsable du transport et de la gestion des RDD.	2005	MRC (Co-éco)	Réalisé (2007-2010)	Personnel des deux écocentres formé pour la gestion des RDD.
5.7	Dépôt permanent et collectes municipales	Implanter un dépôt permanent de résidus domestiques dangereux.	2005	MRC (Co-éco)	Réalisé (2007-2010)	Dépôt de résidus domestiques dangereux dans les deux écocentres.
5.7	Dépôt permanent et collectes municipales	Effectuer des collectes dans les municipalités éloignées du lieu de dépôt permanent.	2005 et suivantes	MRC (Co-éco) et municipalités	Réalisé (2006 et 2009)	Dépôts de peinture dans plusieurs municipalités éloignées des écocentres. Collecte des piles dans les écoles (Mini-collecte).
5.7	Dépôt permanent et collectes municipales	Maximiser la valorisation des RDD sur les lieux du dépôt permanent et le transfert vers les détaillants.	2005 et suivantes	MRC (Co-éco)	En continu (2005-2014)	Sensibilisation de la population sur la gestion responsable de RDD et réduction à la source. Affichage chez les détaillants.
5.8	Règlement	Adopter un règlement pour interdire l'enfouissement des RDD.	2006	Municipalités	Non-réalisé	

6. Encombrants

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
6.1	Étude de projet	Faire une recherche de financement pour la réalisation de l'étude de marché.	2004	MRC (Co-éco) et municipalités	Réalisé (2004)	
6.1	Écocentre	Réaliser une étude de marché pour la mise en place d'un ou de plusieurs écocentres.	2004	MRC (Co-éco)	Réalisé (2005)	
6.2	Inventaire	Faire l'inventaire et promouvoir les activités des récupérateurs.	2004	MRC (Co-éco)	En continu (2004-2014)	
6.3	Écocentre	Rechercher du financement pour l'implantation d'un ou des écocentres.	2004	MRC (Co-éco)	Réalisé (2006)	
6.3	Écocentre	Implanter le ou les écocentres (selon les résultats de l'étude).	2005	MRC (Co-éco)	Réalisé (2007-2010)	Mise en place de deux écocentres: Rivière-du-Loup (2007) et Saint-Hubert (2010).

6. Encombrants (suite et fin)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
6.4	Entente avec les récupérateurs	Établir des ententes entre les intervenants locaux de récupération et l'écocentre pour la répartition des matières reçues à l'écocentre.	2005	MRC (Co-éco)	En continu (2007-2014)	Ententes annuelles ou ponctuelles pour le traitement et le transport des matières par conteneur.
6.5	Collecte séparée	Effectuer une collecte des encombrants séparée de celles des ordures ménagères pour les acheminer à l'écocentre.	2005 et suivantes	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2013-2014)	Mise en place en 2013 d'un service de collecte et de livraison des encombrants réutilisables (Écomeubles) et d'un point de vente à l'écocentre de Rivière-du-Loup.
6.6	Règlement	Obliger les particuliers à se rendre à l'écocentre plutôt qu'au lieu d'enfouissement sanitaire.	2005	Municipalité et MRC (Co-éco)	Suspendu	Les citoyens choisissent spontanément l'écocentre au lieu du LET puisque ce dernier est plus éloigné pour la majorité des municipalités.

7. Textiles

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
7.1	Réseau de concertation	Créer et soutenir un réseau de concertation entre les organismes œuvrant dans le domaine des textiles afin d'en optimiser la gestion.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco)	Suspendu	
7.2	Sensibilisation	Sensibiliser les citoyens sur la gestion des textiles et promouvoir les activités ayant cours dans la MRC.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco)	En continu (2004-2014)	Campagnes de sensibilisation sur le réemploi. Promotion des friperies spécifiquement en 2006.
7.3	Lieux de dépôt	Identifier un endroit où déposer les textiles dans l'ensemble des municipalités.	2005	MRC (Co-éco) / Municipalités	Suspendu	Dépôts permanents aux écocentres et aux friperies.
7.4	Sacs promotionnels	Distribuer des sacs promotionnels aux résidents afin de les informer des lieux de dépôt pour disposer de leurs textiles.	2005		Non-réalisé	

8. Ordures ménagères

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
8.1	Sensibilisation	Effectuer des activités de sensibilisation pour inciter la population à réduire à la source la quantité de matières résiduelles générées.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco)	En continu (2004-2014)	
8.2	Optimisation des réseaux	Poursuivre l'analyse des réseaux de collecte et des systèmes de tarification des résidences et des ICI dans le but d'optimiser les activités de collecte et transport.	2004 et 2005	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2009-2014)	Études technico-économiques pour le regroupement des collectes de matières organiques.
8.3	Caractérisation	Effectuer une caractérisation des ordures ménagères afin de connaître la répartition des différents types de matières et mesurer l'efficacité des actions mises en place par le PGMR.	2004, 2006 et 2008	Recyc-Québec	Réalisé (2006-2009)	Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec.
8.4	Comité de vigilance	Mettre sur pied un comité de vigilance relatif au lieu d'enfouissement sanitaire (LES) qui répond au projet de règlement sur l'élimination.	2004	Ville de Rivière-du-Loup	Réalisé (2005)	
8.5	Conformité du LES	S'assurer de la conformité du lieu d'enfouissement sanitaire au prochain règlement sur l'élimination.	2006	Ville de Rivière-du-Loup	Réalisé (2008)	

9. Boues de fosses septiques

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
9.1	Inventaire et inspection des fosses	Préciser les inventaires des fosses septiques présentes sur le territoire.	2004 et 2005	MRC	Réalisé (2005)	
9.1	Inventaire et inspection des fosses	Continuer de s'assurer que les citoyens disposent de fosses septiques conformes et déterminer la fréquence de vidange requise.	2005 et suivantes	Municipalités	En cours (2008-2014)	Mise aux normes de plusieurs installations problématiques, mais sans programme d'inventaire systématique.
9.2	Lobbying	Demander une cohérence de la part du gouvernement dans ses exigences quant à la valorisation des boues.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco)	Non-réalisé	
9.3	Service municipal	Sensibiliser les citoyens sur les avantages d'un service municipal de vidange des fosses septiques.	2004	Municipalités	En cours (2008-2014)	Ville de Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Portage.
9.4	Service municipal	Responsabiliser les municipalités pour qu'elles prennent en charge le service.	2005	MRC / Municipalités	En cours (2008-2014)	Ville de Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Portage.
9.5	Valorisation des boues	S'assurer que les boues sont acheminées par les entreprises de collecte à un centre de traitement autorisé par la MRC.	2005 et suivantes	MRC / Municipalités	En cours (2008-2014)	Ville de Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Portage.
9.6	Interdiction des broyeurs	Interdire l'installation de broyeurs domestiques	2006 et suivantes	Municipalités	En cours	Ville de Rivière-du-Loup seulement

10. Construction, rénovation et démolition

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
10.1	Accès à l'écocentre	Évaluer la possibilité d'accepter les matières provenant du secteur privé à l'écocentre.	2004	MRC (Co-éco)	Non-réalisé	Projet de construction d'un écocentre sur le site du LET de Rivière-du-Loup en 2016 pour desservir le secteur privé.
10.2	Programme d'information	Mettre sur pied un programme d'information pour les entrepreneurs en construction et leurs employés.	2006	MRC (Co-éco)	Non-réalisé	En attente de la disponibilité d'un écocentre desservant le secteur privé.
10.3	Lobbying	Demander des assouplissements réglementaires pour permettre la déconstruction dans les secteurs résidentiel et agricole par des particuliers ou des organismes communautaires.	2006	MRC (Co-éco)	Non-réalisé	
10.3	Lobbying	Demander au gouvernement d'obliger les entrepreneurs à récupérer une certaine part de leurs résidus.	2006	Gouvernement du Québec	En cours (2011-2014)	Le <i>Plan d'action 2011-2015</i> de la <i>Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</i> prévoit l'interdiction de l'enfouissement du bois en 2014.
10.4	Objectifs de récupération dans les permis	Étudier la possibilité d'établir, dans les permis de CRD, des objectifs de récupération sur les chantiers.	2007	Municipalités	Non-réalisé	En attente de la disponibilité d'un écocentre desservant le secteur privé.

10. Construction, rénovation et démolition (suite et fin)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
10.5	Centre régional de tri et de conditionnement	Étudier la pertinence d'implanter un centre régional de tri et de conditionnement des matériaux secs en partenariat avec les autres MRC du KRTB.	2007	Entreprise privée	Réalisé (2008)	Traitement du bois et des matériaux secs des écocentres par Conteneurs KRT inc. à Rivière-du-Loup.
10.6	Projet-pilote de déconstruction sélective	Mettre en place un projet de déconstruction sélective sur les chantiers et participer à la construction du centre régional de tri et de conditionnement (conditionnel à l'implantation d'un centre régional de tri et de conditionnement des matériaux secs).	2007	Entreprise privée	Réalisé (2008)	Possibilité de location de conteneurs distincts (bois, agrégats, matériaux secs) aux entrepreneurs et traitement par Conteneurs KRT inc. à Rivière-du-Loup.

11. Industries, commerces et institutions

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
11.1	Sensibilisation	Mettre sur pied un vaste programme de sensibilisation à l'intention des ICI pour les encourager à réduire les quantités de matières résiduelles générées et éliminées et pour les amener à participer à la collecte sélective.	2004 à 2006	MRC (Co-éco) / Municipalités	Réalisé (2006 et 2009)	Campagnes de sensibilisation <i>Opération trésor</i> et <i>3RV au travail</i> .
11.2	Inventaire	Préciser l'inventaire des matières résiduelles générées par les ICI.	2004 et suivantes	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2004 et suivantes)	
11.3	Lobbying	Exiger du gouvernement la récupération des matières recyclables dans les établissements publics et parapublics.	2004	Gouvernement du Québec	En cours (2011-2014)	Le <i>Plan d'action 2011-2015</i> de la <i>Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</i> prévoit la mise en place de mesures favorisant la réduction à la source et le réemploi dans le cadre de la <i>Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable</i> .

11. Industries, commerces et institutions (suite)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
11.3	Lobbying	S'assurer que le gouvernement adopte des règlements pour responsabiliser les entreprises et obliger les producteurs à rendre leurs produits plus facilement valorisables.	2004 et 2005	Gouvernement du Québec	En cours (2011-2014)	Adoption du <i>Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises.</i>
11.4	Projet pilote-Compostage ICI	Faire une recherche de financement pour la réalisation d'un projet pilote de compostage des résidus organiques en provenance du secteur ICI.	2004	MRC (Co-éco) / Municipalités	Réalisé (2008-2014)	Certains ICI ont été inclus à la collecte à trois voies de L'Isle-Verte.
11.5	Redistribution alimentaire	Encourager la redistribution des denrées alimentaires non périmées.	2004 et suivantes	Moisson Kamouraska	Réalisé (2004-2014)	Sollicitation et organisation de la collecte, du tri, de la transformation et de la distribution des denrées alimentaires.
11.6	Réglementation sur les ICI	Élaborer une réglementation pour obliger les ICI à participer à la collecte des matières recyclables.	2006	Municipalités	Réalisé	Ville de Rivière-du-Loup seulement.

11. Industries, commerces et institutions (suite et fin)

No	Action	Description	Échéancier	Responsable	Avancement	Commentaire
11.7	Collecte des matières organiques - ICI	Planifier et implanter la collecte des matières organiques dans les ICI préalablement ciblés.	2006 et suivantes	MRC (Co-éco) / Ville de Rivière-du-Loup	En cours (2008-2014)	Les ICI seront inclus dans le projet de collecte et traitement par biométhanisation en 2015. De plus, une campagne de sensibilisation <i>La collecte qui carbure</i> sera effectuée spécifiquement auprès des ICI générateurs de MO lors de la mise en place de la collecte à trois voies.
11.7	Projet pilote-Compostage ICI	Effectuer le projet pilote de compostage.	2005 à 2007	MRC (Co-éco) / Municipalités	Réalisé (2009)	Les ICI ont été desservis par la collecte des matières organiques du projet-pilote de L'Isle-Verte dès la deuxième année.
11.7	Projet pilote-Compostage ICI	Selon les résultats du projet-pilote, étendre la participation des ICI à la collecte des putrescibles.	2008	MRC (Co-éco) / Municipalités	En cours (2011-2014)	Les ICI seront desservis par la collecte des matières organiques en 2015. Un programme d'accompagnement est prévu de même que du financement pour l'achat de contenants.